

Alain GARNIER

Président de l'association Entreprenre en France pour l'Édition Logicielle (EFEL Power)

CAP 2

66 rue Marceau - Bâtiment C'
93100, Montreuil

Paris, le 17 février 2016

Objet : Accord entre Microsoft et l'Éducation Nationale

Lettre ouverte à M. Emmanuel MACRON, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique
et

Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

et

Mme Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'État Chargée du Numérique

et

M. Lionel TARDY, Député de la 2ème circonscription de Haute-Savoie,
Membre de la Commission des affaires économiques

et

M. Thierry FOUCAUD, Sénateur de la Seine-Maritime,
Président de la délégation chargée des nouvelles technologies numériques, de l'open data et d'internet

Par les acteurs d'EFEL (Entreprenre en France pour l'Édition Logicielle)

Mesdames et Messieurs les Ministres, les Députés et les Sénateurs,

Le 9 novembre 2015, Madame la Ministre en charge de l'**Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** a conclu un accord de partenariat avec **Microsoft** pour 18 mois dont l'objet est :

- La formation des cadres et des enseignants utilisant les logiciels de **Microsoft** ;
- La mise à disposition de services du **Cloud** de **Microsoft** pour un usage via des terminaux mobiles ;
- L'apprentissage de l'écriture de logiciels avec les outils de **Microsoft** ;
- Une subvention par **Microsoft** pour les acteurs du monde l'**e-Éducation** qui achèteront leurs outils et leurs services.

Même si cet accord, qui s'apparente plus à du mécénat qu'à un contrat commercial, tout de même évalué à **13 millions d'euros**, s'inscrit dans la logique louable de Mme la Ministre, qui est de promouvoir les technologies de l'information à l'école, tout en maîtrisant la dépense publique, il pose néanmoins **trois questions** auxquelles nous vous amenons à réfléchir parce que les **conséquences** à terme sont **dramatiques** :

(1) Ouverture de l'Éducation Nationale Française au Monopole Microsoft

La mise en œuvre du **Plan Numérique à l'École** a été confiée à **Microsoft** sans contrepartie. Or, celle-ci aurait pu être de deux ordres, comme il est d'usage de l'exiger quand un industriel français (**Bouygues, Dassault, EDF, Peugeot, Renault, Safran**) vend à l'étranger :

- Un **transfert de technologie** vers des organismes d'état tel l'**Inria** ou des entreprises privées du monde de l'e-Éducation, de la sorte que nous soyons autonomes à terme et non toujours dépendants de **Microsoft** ;
- Une production pour partie locale des logiciels et une exploitation locale des services nécessaires au **Plan Numérique à l'École**.

(2) Biaiser les décisions pour les appels d'offres à venir

Former et saturer de logiciels et de services produits par **Microsoft** les cadres et les décisionnaires de l'**Éducation Nationale** ne va pas dans une logique du pluralisme, par la mise en concurrence de solutions, pour au final trouver le meilleur compromis possible. Et cela va à l'encontre de la **République Numérique** qui promeut le **Logiciel Libre** au détriment du logiciel propriétaire sans toutefois l'imposer.

Cela renforce tout au contraire l'hégémonie de **Microsoft** dans les systèmes d'exploitation pour les ordinateurs personnels (82 % de part de marché) et dans les suites bureautiques (62 % des bénéficiaires de **Microsoft**), qui tente la même démarche de rentrer dans le **Cloud** grand public.

De plus il fait nul doute que les décisions pour sélectionner le candidat à l'occasion des **appels d'offres publics** futurs seront influencées grandement par l'expérience tirée de l'usage des logiciels et des services de **Microsoft**, tout comme des formations suivies, ce qui crée un biais en défaveur des acteurs alternatifs, dont les entreprises françaises du logiciel que nous fédérons.

Nous rappelons que les marchés publics exigent un devoir d'équité et de probité comme le stipule l'**article 432-14 du Code pénal** qui statue pour les personnes en charge des affaires publiques à ce sujet.

(3) Élever les générations futures à la vision du monde de Microsoft

Tout comme il est conseillé de nourrir le corps de nos jeunes en leur faisant goûter à différents saveurs et mets pour qu'ils se forment le palais et aussi de nourrir leur esprit en aiguillant leur curiosité à différents courants dans les lettres, les arts et spectacles, à la période de leur vie où ils sont le plus réceptifs, il en est de même pour les solutions du monde numérique, l'organisation du travail dématérialisé et les expériences utilisateurs qu'ils mettront en œuvre tout au long de leur vie d'adulte.

Cette diversité est source de richesse et forme un esprit critique. Au contraire le modèle de pensée unique n'est qu'un appauvrissement culturel par l'acceptation de cette soumission sans faire valoir son droit à la différence.

L'argument de rationalité limitée se décline aussi pour les décideurs de demain du secteur privé, formatés à la culture **Microsoft**, en charge des choix d'investissements dans le numérique. Il se fera irrémédiablement en **défaveur des éditeurs de logiciels français**, par rejet de ce qui n'a pas encore été expérimenté, par aversion naturelle du risque, par rapport à une éducation plurielle qui aurait introduit une juste équité.

Nous avons déjà beaucoup de mal à **défendre** notre **filière**, en particulier les **TPE, PME**, face aux **géants américains (Apple, Amazon, Google, Ibm, Microsoft, Oracle, Salesforce, etc.)**, ou **européens (SAP)** au point qu'il arrive qu'on nous reproche d'être français, et nous avons déjà peu d'éditeurs de logiciels nationaux d'envergure mondiale (**Amadeus, Cegid, Dassault Systèmes, Ubisoft**).

Nous sommes convaincus que c'est en favorisant l'écosystème local que vous allez favoriser l'**émergence** d'un



nouveau **champion français du logiciel**, facteur clé pour la souveraineté numérique, la **création d'emplois** à valeur ajoutée et le rééquilibrage de la part de balance commerciale relative à notre secteur.

Nous restons à votre disposition pour vous rencontrer afin de préparer un avenir défendant les éditeurs de logiciels français.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Ministres, Députés et Sénateurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Alain Garnier,
Président d'EFEL Power

